

CONSEIL MUNICIPAL DE CROSSES

Séance publique du 10 Septembre 2024

Procès-Verbal

L'an deux mil vingt-quatre, le Mardi 10 Septembre, à 19h15, le Conseil Municipal de la commune de Crosses, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Isabelle SURGENT, Maire.

Etaient présents : Isabelle SURGENT, Elisabeth MOREAU, William PINON, Simon SURGENT, Laurent AURAT, Mélanie BEDIU, André SANNIER

Etaient absents : Jérôme PACHECO

Pouvoirs : Jérôme PACHECO donne pouvoir à Mélanie BEDIU

Madame Elisabeth MOREAU est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 8

Présents : 7

Pouvoirs : 1

Votants : 8

La séance est ouverte à 19h20.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 28 Mai 2024
- Participation employeur au risque prévoyance pour un agent à 5/35^{ème}
- Questions diverses

Madame le Maire présente le procès-verbal du Conseil Municipal du 28 Mai 2024 adopté à l'unanimité.

Délibération n° 2024-025– Participation employeur au risque prévoyance pour un agent à 5/35^{ème}

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'un agent de la collectivité est à 5/35^{ème} par semaine. Cet agent a choisi de cotiser au risque Prévoyance mis en place dans la collectivité et dont le minimum de participation est de 7 euros.

La cotisation de l'agent est inférieure à ce montant. De ce fait, la commune décide de participer au montant de la cotisation de cet agent car celui-ci ne peut percevoir un montant supérieur à sa cotisation.

Cette décision s'applique dès l'inscription de l'agent au risque prévoyance soit au 1^{er} Septembre 2024.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Madame le Maire indique aux membres de l'assemblée délibérante que la commune de Crosses fait partie des communes qui maintiennent leur classement en Zone de Revitalisation Rurale dans le cadre du dispositif France Ruralité. La Communauté de Communes La Septaine a donc délibéré les taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour une exonération d'une durée de 5 ans afin que des entreprises, médecins, etc, puissent s'installer pour redynamiser le territoire.

Madame le Maire informe que les travaux de la rivière de l'Airain ont débuté le 10 Septembre 2024. Messieurs William PINON, 2^{ème} Adjoint, et Simon SURGENT confirment cette information. Monsieur Simon SURGENT explique que le bois coupé pour ses travaux est récupéré par l'entreprise. Monsieur Laurent AURAT s'interroge sur la non récupération de la terre par la commune. Monsieur Simon SURGENT lui répond que la commune ne se retrouvera pas avec la terre. Madame le Maire rappelle qu'une partie de la peupleraie est gardée. Madame Mélanie BEDIU s'indigne de ces mêmes travaux qui ont lieu à Savigny-En-Septaine et espère que ceux de Crosses ne seront pas identiques car toute la végétation existante a disparu. Monsieur William PINON, 2^{ème} Adjoint, ajoute qu'il est d'accord avec Madame Mélanie BEDIU. Monsieur Simon SURGENT informe que le SIAB3A (Syndicat des rivières) aura tout pouvoir, dans les mois ou années à venir, sur les rivières, y compris dans tout le terrain militaire. Monsieur William PINON, 2^{ème} Adjoint, soulève le problème d'entretien par l'agent technique une fois les travaux terminés et de l'ambrosie. Monsieur Simon SURGENT ajoute que des panneaux de chantier vont être installés par l'entreprise.

Madame Mélanie BEDIU se réjouit que l'eau de la rivière ait coulé toute l'année, ce qui est très rare.

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'association de gymnastique volontaire de la commune demandant le renouvellement du prêt de la salle du Foyer Socio Culturel le mercredi soir. L'ensemble des membres donne leur accord.

Madame le Maire annonce que l'exposition SIVY sera installée à la salle du Foyer Socio Culturel le 26 Septembre 2024 et sera présente jusqu'au 14 Octobre 2024. Cette exposition est sur le thème de l'eau et de la biodiversité. Monsieur William PINON, 2^{ème} Adjoint, demande si l'exposition gênera une location. Madame le Maire répond qu'il n'y a pas de location pendant cette période. Il demande ensuite sur les horaires d'ouverture. Elle lui répond que l'exposition sera accessible pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Madame le Maire informe de la date de réunion de préparation du Comice Agricole de Baugy et voudrait que la commune de Crosses y soit représentée. Monsieur William PINON, 2^{ème} Adjoint, sera présent. Monsieur Simon SURGENT ajoute qu'il essaiera d'être disponible pour y aller. Le Comice Agricole aura lieu les 23 et 24 Août 2025.

Madame le Maire explique vouloir faire le vin d'honneur de la cérémonie du 11 Novembre au bar le Crossois. Les Conseillers Municipaux approuvent cette décision à l'unanimité.

Madame le Maire propose de faire les vœux du Maire 2025 le 10 Janvier, à 19h. Le choix de la date est approuvé à l'unanimité.

Madame Elisabeth MOREAU, 1^{ère} Adjointe, demande une date pour le Noël des agents de la collectivité. Madame le Maire propose le 17 Décembre 2024 à 19h. L'ensemble des membres approuve cette date à l'unanimité.

Madame le Maire demande si la commune maintient les colis et le repas pour les aînés. Monsieur Simon SURGENT et Madame Mélanie BEDIU souhaitent maintenir les deux. Madame le Maire propose le 2 Février pour le repas. Monsieur William PINON, 2^{ème} Adjoint, fait la remarque que lors du repas, il y a plus de bénévoles que d'aînés et trouve cela dommage. Monsieur Simon SURGENT émet l'idée d'un repas livré à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer et verra avec le traiteur choisi si cela est possible. L'ensemble du Conseil Municipal souhaite garder le même traiteur que l'année précédente. Madame le Maire demande le groupe Cher Musique, identique aux années précédentes, si la date convient. Madame Mélanie BEDIU et Monsieur Simon SURGENT sont d'accord pour ce groupe car les aînés avaient bien aimé. Madame Elisabeth MOREAU, 1^{ère} Adjointe, rebondit donc sur la date de la distribution des colis. L'ensemble des membres opte pour une distribution le 7 Décembre 2024.

Madame le Maire explique que suite à la démission d'un conseiller, il faut désigner une nouvelle personne pour être titulaire de la commission affaires scolaires à la Communauté de Communes La Septaine. Monsieur Simon SURGENT se désigne. Madame le Maire va en parler à la Communauté de Communes afin que cette décision soit actée en Conseil Communautaire.

Madame le Maire fait part d'une demande d'un habitant qui souhaiterait que les bambous de sa rue soient nettoyés. Monsieur Simon SURGENT répond qu'ils n'appartiennent pas tous à la commune.

Monsieur William PINON, 2^{ème} Adjoint, informe les membres du Conseil Municipal que les travaux d'accessibilité de la salle du Foyer Socio Culturel débuteront en Janvier 2025.

Madame Mélanie BEDIOU demande s'il serait possible d'installer une box internet à la salle du Foyer Socio Culturel. Monsieur William PINON, 2^{ème} Adjoint, lui répond qu'il faut se renseigner.

Monsieur Laurent AURAT fait part à Monsieur William PINON, 2^{ème} Adjoint, de la demande d'un locataire d'un logement communal concernant la finition des travaux débutés par l'agent technique. Il lui répond que les travaux seront finis dès lors que nous aurons le retour des fournitures demandées et que l'agent technique ne sera plus occupé par l'extérieur de la commune.

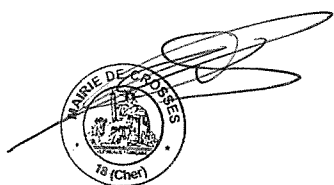
Madame Elisabeth MOREAU, 1^{ère} Adjointe, fait part du remerciement de l'association des Aiguilles Solidaires concernant le prêt de la salle du Foyer Socio Culturel. L'association confectionne dorénavant au bar le Crossois.

Aucunes questions soumise, Madame le Maire clos la séance à 21h00.

Le 05 Novembre 2024

Le Maire,
Isabelle SURGENT

Le secrétaire de séance,
Elisabeth MOREAU



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Elisabeth Moreau', written in a cursive style.